

La place du vélo à Saint-Nazaire, un des enjeux prioritaires de la politique Mobilités de la ville depuis 2014



"Rome ne s'est pas faite en un jour", Saint-Nazaire non plus. Nos premiers engagements en matière de mobilités sont d'ores et déjà visibles et montrent que notre volonté est réelle : l'utilisation du vélo a augmenté de 8 % entre 2023 et 2022, à Saint-Nazaire, une des plus fortes progressions enregistrées par le baromètre de l'association Vélo & territoires. Une satisfaction quand dans le même temps, le rapport 2023 du vélo public** place Saint-Nazaire et agglomération en tête des territoires des vélos en location longue durée avec 251 vélos électriques pour 10 000 habitants ! C'est bien le fruit d'une volonté politique affirmée de longue date et d'une stratégie globale et concertée des mobilités qui, je l'espère, aura un impact dans la vie de chacun et de chacune, habitant-es, étudiant-es, scolaires et touristes. Car, en matière de santé et d'environnement, bien vivre ensemble est de la responsabilité de toutes et de tous.*

David Samzun, maire de Saint-Nazaire et président de Saint-Nazaire agglomération - La CARENE.

La Ville de Saint-Nazaire est très attachée à accompagner le développement de l'utilisation du vélo dans son ensemble, cela comprend tant l'accessibilité à l'équipement qu'un plan de déplacement vélo et des aménagements cyclables existants sécurisés.

Côté aménagement, à terme c'est la mise en service d'un réseau VHNS (Vélo à Haut Niveau de Service) de 85 km. Des rencontres sont organisées avec les usagères et les usagers ou les associations les représentant pour prioriser l'entretien de ces aménagements et améliorer la sécurité des cyclistes. Enfin, de nouvelles voies cyclables sécurisées vont être créées le long d'Helyce +, et d'autres émergeront au gré des projets et aménagements urbains futurs.

La Ville de Saint-Nazaire a bien compris l'importance des mobilités et l'impact fort de ses évolutions sur la vie quotidienne. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle a pris ce sujet à bras le corps et a lancé le déploiement des vélos électriques en libre-service dès 2014, promesse de campagne d'une équipe qui défendait déjà une vision sociale de l'écologie.

Dans la continuité, en 2020, l'équipe acte le renforcement de l'offre de transports en commun et le déploiement des vélos en libre-service. Et grâce à la confiance renouvelée des Nazairiennes et les Nazairiens qui ne s'y sont pas trompés, la ville a organisé une grande concertation auprès de ses habitantes et de ses habitants sur les mobilités pendant toute l'année 2023.

Elle aboutit en un plan d'actions concrètes dont les principaux objectifs sont de façonner la ville pour laisser place à la nature en ville et aux déplacements doux qui vient d'être adopté en conseil municipal ([disponible en ligne sur le site de la ville](#)).

Dans un calendrier qui dessine les mobilités à Saint-Nazaire pour 2030, ce plan d'actions est organisé autour de 4 axes :

- o Une circulation automobile raisonnée et apaisée
- o Des déplacements en modes actifs sécurisés, confortables et directs
- o Une offre de mobilité renforcée et diversifiée
- o Un accompagnement et une sensibilisation à la mobilité durable.

La volonté politique est là. Et la priorité est donnée aux transports collectifs plus adaptés aux usages et plus respectueux de l'environnement (hausse des cadences, tarification solidaire, remplacement de la flotte de véhicule par des bus électriques...). Ainsi qu'à favoriser les modes de déplacements doux (améliorer la place du vélo dans la ville (pistes cyclables, mise à disposition de vélo, tarification solidaire, réparation mobile), ville marchable...).

* Source :

https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2024/01/2024_01_12_Bulletin-Frequentation-velo-en-France_8_VF.pdf.

** Source : <https://www.aavp-asso.fr/rapport-du-v%C3%A9lo-public>.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr